

FICHE DE CANDIDATURE

À l'examen d'entrée en 6^{ème} Section Internationale Portugaise
Rentrée 2026

Date de l'examen : **MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 de 13h à 14h30**

Fiche à compléter et à déposer ou envoyer par courrier avec les documents demandés à l'adresse suivante :

**Collège Lucien CÉZARD,
Admission en section internationale
7 Rue Félix Herbet, 77300 Fontainebleau**

Liste des documents à fournir au dossier

- Cette fiche d'inscription **complétée et signée**
- Avis du directeur d'école **COMPLÉTÉ ET SIGNÉ**
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1^{er} trimestre de CM2.

Attention ! Date limite de dépôt du dossier de candidature : LUNDI 30 MARS 2026

A. Nom de l'élève

B. Prénoms de l'élève

C. Date de naissance de l'élève

Jour	Mois	Année

D. Noms des représentants légaux

Majuscules

E. Adresse des parents

Majuscules

N° :
Rue

F. Code postal

G. Ville

Majuscules

H. Pays

Majuscules

I. Numéros de téléphone du responsable légal

Domicile :

Portable :

J. Courriel valide du responsable légal

Ce courriel sera utilisé pour toute correspondance avec l'établissement.
Les convocations aux tests seront envoyées par courrier et courriel.

K. Nom de l'établissement d'origine (facultatif)

L. Ville de l'établissement d'origine

M. Adresse électronique de l'établissement d'origine

N. Téléphone de l'établissement d'origine

O. Elèves résidant à l'étranger au moment de l'examen

Nécessaire pour l'épreuve orale.

- Adresse Teams Skype :

- N° de téléphone avec l'application « Face time » :

**J'ai bien rempli le questionnaire, je vérifie les informations renseignées et je le signe.
Attention : date limite de dépôt le LUNDI 30 MARS 2026.**

Merci de joindre à votre dépôt de candidature les documents indiqués en début du questionnaire.

Date :

Signature :

**Aucune session de remplacement ne sera organisée.
Les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.
Les écoles d'origine et les familles seront prévenues des résultats au mois de mai 2026.**

Rentrée scolaire 2026-2027
Phases et calendrier de l'admission en formation à recrutement spécifique
Entrée en 6^{ème} Section internationale Portugais

I. Section internationale

- Les sections internationales sont des dispositifs bilingues qui permettent aux élèves :
- De pratiquer une langue étrangère de façon approfondie,
 - De favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

Calendrier pour les familles (délais impératifs)

Avant le 30 mars 2026 : dépôt des dossiers de candidature.

1^{er} avril 2026 : test de pré-sélection au **collège Lucien Cézard : 2 avril 2025 à 13h** (durée 1h30)

Avant le 11 mai 2026 : La famille dont l'enfant a été déclaré admis renvoie à la DIVEL le coupon réponse du courrier d'admission reçu à l'issue de la commission départementale pour valider la demande d'affectation en 6^{ème} spécifique.

Dans le cas où l'élève ne réside pas en Seine et Marne, il appartient à la famille d'adresser **les volets 1 et 2 de la fiche de liaison AFFELNET 6^{ème} à la DIVEL** (affectationcollege@ac-creteil.fr) afin que la demande soit saisie dans l'application.

Le 5 juin 2026 : diffusion des notifications d'affectation à l'issue du tour Affelnet 6^{ème}. Cette notification constitue **la réponse définitive à la demande d'admission** formulée par la famille et **permet l'inscription** de l'élève dans son collège d'affectation.

II. Procédure

L'étude des dossiers de candidature (**fiche de candidature + avis du directeur d'école complété et signé + copie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1 + Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1^{er} trimestre de CM2**), ainsi que les tests de pré-sélection s'effectuent par le collège.

La liste des élèves présélectionnés et la liste des élèves non retenus sont transmises à la DIVEL. La liste des candidats présélectionnés par l'établissement d'accueil est étudiée en commission départementale d'admission.

A l'issue de la commission, la DIVEL transmet les résultats favorables ou défavorables :

- par voie postale aux familles,
- par voie électronique aux écoles d'origine.

Veillez noter que l'inscription en 6^{ème} se fera uniquement suite à l'AFFELNET 6^{ème}, c'est-à-dire notification d'affectation par l'Inspection Académique.